

Belgium-Namur: Computer-related services

OJ S 104/2017 01/06/2017

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGT — Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, directeur général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC

E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.wallonie.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=272513>

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGT — Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, Directeur Général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, Inspecteur général DTIC

E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address: www.wallonie.be

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-SG-DSJ — Direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: Place de Wallonie 1, bât II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Étienne Claeys
E-mail: edimestre-marchespublics@wallonie.be
Telephone: +32 81333159

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SPW-DGT —
Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, Directeur Général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, Inspecteur général DTIC

E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address: www.wallonie.be

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

SPW-DGT-DTIC N° 2017M081_Logiciels — marché relatif à l'acquisition, la souscription, la maintenance et le support des logiciels pour le Service public de Wallonie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Wallonie et Bruxelles.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est un marché public de services pluriannuel et à commandes au sens de l'article 3, 3° de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Le Département des technologies de l'information et de la communication (DTIC) du Service public de Wallonie (SPW) assure seul, pour l'ensemble des Directions générales métier du SPW, l'acquisition (et subséquemment le déploiement) des licences nécessaires à leurs activités ainsi que la souscription aux services de maintenance et éventuellement de support associés. Le DTIC acquiert également des logiciels pour lui permettre de remplir ses missions spécifiques, notamment de gestionnaire d'infrastructure IT.

Cette activité représente actuellement le lancement et la conclusion d'une centaine de

marchés publics différents et d'importances diverses. De nouveaux logiciels s'ajoutent ou remplacent régulièrement les produits de ce parc ce qui réclame d'importantes charges administratives. Dans un souci d'efficacité et d'économie, il est envisagé d'alléger la gestion de cette activité par la mise en place d'un marché unique pour une grande partie du parc de licences du SPW.

Ne sont a priori pas visés par le présent marché, l'achat ou la souscription de nouveaux produits génériques destinés, directement ou à terme, à connaître un déploiement visant une majorité du nombre total des utilisateurs du SPW (ou de la catégorie d'utilisateurs cibles) ou des composants d'infrastructures concernés, le renouvellement de contrats existants pour de tels produits ainsi que l'achat ou la souscription de produits pour lesquels l'éditeur subordonne ses conditions tarifaires préférentielles à une standardisation des produits, type et versions chez le client.

Le présent marché a dès lors pour objet l'acquisition de licences perpétuelles ou de droits d'usage temporaires d'éditeurs diversifiés (une centaine environ), le service de maintenance associé (renouvellement des licences existantes, upgrade et support hotline) et le support / consultance à la demande, représentant un volume annuel important de commandes. Sont donc concernés par le marché les produits actuellement utilisés sur le parc mais également tout autre nouveau produit. Dans ce cadre, il est attendu de l'adjudicataire qu'il soit à même de répondre positivement à toute demande d'offre de produits de la part du pouvoir adjudicateur

À titre purement indicatif, le montant annuel estimé du marché est de 540 000 EUR HTVA pour la maintenance et de 170 000 EUR HTVA pour l'acquisition des licences.

L'adjudicataire du présent marché sera le partenaire privilégié du SPW mais sans pour autant détenir une quelconque exclusivité.

Le présent marché est un marché à commandes. La notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre n'engage pas le pouvoir adjudicateur à lui passer des commandes pour un montant global minimum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ses commandes à l'évolution de ses besoins. Seul l'envoi d'un bon de commande daté et signé par la personne habilitée confère le droit et l'obligation à l'adjudicataire de fournir les quantités et prestations qui y sont indiquées.

II.1.6. CPV code(s)

72500000 Computer-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 20 §1/1 de la loi du 15.6.2006 et à l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

La vérification de l'absence de causes d'exclusion s'opérera comme suit:

- pour ce qui concerne la vérification de ce que les soumissionnaires belges sont en ordre au regard de leur obligations vis-à-vis du SPF Finances, le pouvoir adjudicateur opérera vérification via l'application Digiflow dans le chef de tous les soumissionnaires concernés et ce dans les 48 heures après la séance d'ouverture des offres,
- pour ce qui concerne les autres vérifications, elles seront opérées uniquement dans le chef du soumissionnaire qui aura remis l'offre régulière la plus basse avant décision de lui attribuer le marché. À cet effet, les soumissionnaires s'engagent d'ores et déjà à transmettre au pouvoir adjudicateur, à sa première demande, les attestations et autres documents probants visés à l'article 61 §3 de l'AR du 15.7.2011, sauf pour les informations que le pouvoir adjudicateur peut vérifier gratuitement via des moyens électroniques.

Les soumissionnaires ne joignent dès lors aucune attestation de quelque sorte que ce soit (ni extrait de casier judiciaire) à leur offre. Le pouvoir adjudicateur contractera le soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus basse pour lui demander les documents nécessaires.

L'attention des soumissionnaires est par ailleurs attirée sur le fait que:

- à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut s'informer, par tout moyen qu'il juge utile, de la situation des soumissionnaires au regard des causes d'exclusion visées à l'article 61 de l'AR du 15.7.2011,
- si le soumissionnaire est un groupement d'opérateurs sans personnalité juridique, chaque membre du groupement doit signer le formulaire d'offre et ce faisant, déclare sur l'honneur ne pas se trouver dans les causes d'exclusion visées à l'article 61 de l'AR. La vérification de l'absence de causes d'exclusion sera opérée, par le pouvoir adjudicateur, dans le chef de chacun des membres du groupement.

Le soumissionnaire étranger est tenu de joindre à son offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lesquels:

- le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi,
- le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires,
- le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: NA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de permettre au pouvoir adjudicateur de procéder à la sélection qualitative des soumissionnaires, ceux-ci sont tenus de joindre à leur offre:

- une liste de minimum 3 références de marchés / contrats similaires au présent marché exécutés au cours des 3 dernières années et dont le chiffre d'affaires annuel minimum pour chacune des références est de 150 000 EUR HTVA. Les références doivent démontrer que les prestations réalisées sont en relation directe avec l'objet du présent marché, à savoir l'acquisition de licences et la fourniture des services de maintenance et de support associés d'éditeurs diversifiés. Ainsi, chaque référence mentionnera une liste d'au minimum 30 éditeurs différents.

Pour au moins une de ces références, le soumissionnaire devra démontrer qu'il était le partenaire privilégié du client concerné, c'est-à-dire qu'il assurait la fourniture de licences et les prestations de support et maintenance associées pour la majorité et donc pour une grande variété de son parc.

Pour chacune de ces références, le soumissionnaire identifiera le bénéficiaire et le périmètre du contrat/marché comme suit:

- les coordonnées complètes d'une personne de contact directement en charge du marché ou du contrat,
- la liste des fournitures livrées et services exécutés, en identifiant clairement les éditeurs concernés,
- une attestation de bonne exécution du marché émanant du bénéficiaire est jointe ou, en cas de prestations pour des clients privés, une déclaration sur l'honneur attestant que ces prestations ont été exécutées de manière satisfaisante,
- les attestations et/ou agréments délivrés par les sociétés éditrices des solutions logicielles identifiées aux postes 1, 2 et 3 ou un organisme indépendant reconnu par ces mêmes sociétés certifiant que le soumissionnaire ou le membre du personnel intervenant au SPW dispose des qualifications requises pour vendre ces solutions et en assurer le support et la maintenance.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, catégorie: N/A.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SPW-DT43-T0.04.00-17G30 - 2017M081-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 27.7.2017 - 10:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.7.2017 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 27.7.2017 - 10:00

Place:

SPW-DGT — Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur — rez-de-chaussée — salle de réunion
Audi 4

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que tous les documents du marché ET les rectifications apportées au dossier du marché sont gratuitement consultables et téléchargeables à partir de «l'URL du profil d'acheteur» inscrite au point I.1) de la section I du présent avis de marché, ou en recherchant l'avis au bulletin des adjudications via l'adresse <https://enot.publicprocurement.be>

Le marché est conclu pour une durée de 2 ans. Toutefois, en application de l'article 37, § 2, de la loi du 15.6.2006, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de renouveler expressément le présent marché pour une durée de 2 fois 1 an au maximum.

Cette reconduction expresse est conditionnée à une évaluation annuelle positive de l'exécution du marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des 2 => date de prise de connaissance), — demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-DGT — Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932
Internet address: www.wallonie.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.5.2017